

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES
M.R.C. DE JOLIETTE**

Séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-De-Lourdes tenue le 11 juillet 2011 à 20 :00 heures au lieu habituel des sessions, 4050, rue Principale à Notre-Dame-de-Lourdes à laquelle étaient présents :

PRÉSENCES :

Mme Marthe Blanchette	poste # 1
M. Pierre Guilbault	poste # 2
M. Réjean Belleville	poste # 4
Mme Christine Marion	poste # 5
M. Michel Picard	poste # 6

Formant quorum sous la présidence de
Madame Céline Geoffroy Mairesse

Est également présente:
La directrice générale, secrétaire-trésorière
Madame Micheline Miron

L'absence de monsieur Pierre Venne est constatée

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 13 juin 2011
4. Approbation des comptes payables et payés
5. Correspondance
6. Rapport des comités
7. Rapport sur les travaux publics et autres services administratifs
8. Urbanisme et mise en valeur du territoire
9. Avis de motion
 1. Avis de motion avec dispense de lecture de la présentation du règlement 2-2011 concernant la municipalisation et l'ouverture de la rue désignée sous le nom de la rue Breault
 2. Avis de motion avec dispense de lecture de la présentation du règlement 3-2011 fixant les droits exigibles pour la célébration d'un mariage civil ou d'une union civile
10. Adoption des règlements
 1. Adoption du règlement numéro 1-2011 décrétant l'adoption du code d'éthique et de déontologie des élus
11. Affaires nouvelles
 1. Code d'éthique et déontologie des élus – Serment
 2. Ventilation de l'hôtel de ville
 3. Travaux supplémentaires de voirie
 4. Appui à l'organisme «Résidence à l'ombre du clocher»
 5. Mandat à Me Yves Chaîné dans le dossier : Réfection et entretien d'une partie du rang Sainte-Julie
 6. Fête de la famille
 7. Renouvellement du contrat Xerox
 8. Les Entreprises Bernard Champagne Inc. – Certificat n°3

9. Les Entreprises Bernard Champagne Inc. – Certificat n°4 «provisoire»
 12. Varia
 13. Période de questions
 14. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente de l'assemblée, madame la mairesse Céline Geoffroy, déclare l'assemblée ouverte

2. Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT qu'un ordre du jour facilite le déroulement d'une séance du conseil ;

2011-07-105

Il est proposé par Pierre Guilbault,
 Et résolu :

Que le conseil de Notre-Dame-De-Lourdes adopte l'ordre du jour

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 13 juin 2011

2011-07-106

Il est proposé par Marthe Blanchette,
 Et résolu :

Que le conseil de Notre-Dame-De-Lourdes adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 13 juin 2011

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

4. Approbation des comptes payables et payés

Suite à l'émission des certificats de disponibilité des crédits par la secrétaire-trésorière (article 961 du Code municipal) et à l'autorisation de dépenses qui lui est conférée en vertu de la délégation de pouvoirs (article 961.1 du Code municipal et du règlement 02-2003 et ses amendements), la secrétaire-trésorière soumet la liste des chèques (qui fait partie intégrante du procès-verbal comme si tout au long récitée) qu'elle a fait émettre en paiement des comptes payés ou payables et demande au conseil de l'approuver.

2011-07-107

Il est proposé par Christine Marion,
 Et résolu :

D'approuver les comptes au montant de 162 088,13 \$ et en autorise le paiement à même les postes budgétaires prévus à cet effet.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

5. Correspondance

Dépôt de la liste des correspondances

La directrice générale et secrétaire-trésorière a remis, pour information à chacun des membres du conseil, une liste des correspondances reçues à la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes au cours du mois.

6. Rapport des comités

Comité de la Maison des jeunes

Madame Marthe Blanchette

On a eu une rencontre de la Maison des Jeunes la semaine dernière et on a été agréablement surpris. Il y a 13 nouveaux participants dont des jeunes du Domaine Asselin qui font du covoiturage. Il y a autant de garçons que de filles. Tout est positif. Des sorties sont prévues au super aqua – club. Les jeunes vont participer à la journée de la famille. C'est très positif.

7. Rapport sur les travaux publics et autres services administratifs

Le conseil prend acte de dépôt du rapport :

- Sur les travaux publics et autres services administratifs dont copie est déposée aux archives de la municipalité

8. Urbanisme et mise en valeur du territoire

9. Avis de motion

9.1 Avis de motion avec dispense de lecture de la présentation du règlement 2-2011 concernant la municipalisation et l'ouverture de la rue désignée sous le nom de la rue Breault

Avis de motion avec dispense de lecture est donné par le conseiller Pierre Guilbault de la présentation du règlement 2-2011 concernant la municipalisation et l'ouverture de la rue désignée sous le nom de la rue Breault

9.2 Avis de motion avec dispense de lecture de la présentation du règlement 3-2011 fixant les droits exigibles pour la célébration d'un mariage civil ou d'une union civile

Avis de motion avec dispense de lecture est donné par le conseiller Réjean Belleville de la présentation du règlement 3-2011 fixant les droits exigibles pour la célébration d'un mariage civil ou d'une union civile

10. Adoption des règlements

10.1 Adoption du règlement numéro 1-2011 décrétant l'adoption du code d'éthique et de déontologie des élus

2011-07-108

Il est proposé par Michel Picard,
Et résolu :

D'adopter le règlement numéro 1-2011 décrétant l'adoption du code d'éthique et de déontologie des élus.

(Copie en annexe au procès-verbal)

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

11. Affaires nouvelles

11.1 Code d'éthique et déontologie des élus – Serment

SERMENT

Je, Céline Geoffroy, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de mairesse dans le respect du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Notre-Dame-de-Lourdes et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Signature

Je, Marthe Blanchette, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseillère dans le respect du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Notre-Dame-de-Lourdes et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Signature

Je, Pierre Guilbault, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseiller dans le respect du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Notre-Dame-de-Lourdes et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Signature

Je, Réjean Belleville, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseiller dans le respect du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Notre-Dame-de-Lourdes et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Signature

Je, Christine Marion, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseillère dans le respect du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Notre-Dame-de-Lourdes et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Signature

Je, Michel Picard, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseiller dans le respect du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Notre-Dame-de-Lourdes et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Signature

11.2 Ventilation de l'hôtel de ville

Soumissionnaires	Montant + les taxes
Climatisation Vallée & Fils Inc.	9 500\$ + les taxes
St Poir mécanique du bâtiment	14 625\$ + les taxes

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de revoir le contrôle de ventilation du système SCC-4 pour un meilleur confort et une économie d'énergie;

2011-07-109

Il est proposé par Réjean Belleville,

Et résolu :

D'autoriser la dépense de 9 500\$ + les taxes à Climatisation Vallée & Fils Inc. pour revoir le contrôle de ventilation du système SCC-4 de l'hôtel de ville ;

D'autoriser le paiement de la dépense à même le poste budgétaire prévu à cet effet.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

11.3 Travaux supplémentaires de voirie

CONSIDÉRANT QU'une bute face au 5230 rang Ste-Rose a fait l'objet d'une plainte concernant la sécurité routière ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'y remédier ;

2011-07-110

Il est proposé par Michel Picard,

Et résolu :

D'entériner la dépense de 4 500\$ + les taxes par Excavation Majeau Inc. pour l'excavation de 90m de long X 7.5 m. de large sur le rang Ste-Rose.

Le conseil autorise le paiement de la dépense à même le poste budgétaire prévu à cet effet.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

11.4 Appui à l'organisme «Résidence à l'ombre du clocher»

CONSIDÉRANT QUE l'organisme fait une demande de subvention à la SCHL, dans le cadre du programme « Financement initial pour la production de logements », afin de réaliser l'étude de faisabilité d'un projet de résidence communautaire pour personnes âgées;

CONSIDÉRANT QUE les personnes âgées de Notre-Dame-de-Lourdes souhaitent demeurer dans leur localité et que la concrétisation du projet d'habitation communautaire fournirait à notre population vieillissante une réponse à leurs besoins;

2011-07-111

Il est proposé par Christine Marion,

Et résolu :

D'appuyer l'organisme « Résidence À l'ombre du clocher » dans sa demande de financement qui sera faite à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), dans le but d'analyser la faisabilité d'un projet de résidence pour les personnes âgées de la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes, sur le site appartenant à la Fabrique et ce, en accord avec la Fabrique.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

11.5 Mandat à Me Yves Chaîné dans le dossier : Réfection et entretien d'une partie du rang Sainte-Julie

CONSIDÉRANT l'échec de la médiation dans le dossier réfection et entretien d'une partie du rang Sainte-Julie de Notre-Dame-des-Prairies ;

CONSIDÉRANT la demande de la Commission municipale de transmettre le nom du procureur qui représentera la municipalité pour cet arbitrage ;

2011-07-112

Il est proposé par Pierre Guilbault,
Et résolu :

De mandater Me Yves Chaîné pour représenter les intérêts de la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes dans le dossier concernant un partage des coûts de la réfection et l'entretien d'une partie du rang Sainte-Julie de Notre-Dame-des-Prairies.

Le conseil autorise le paiement de la dépense à même le poste budgétaire prévu à cet effet.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

11.6 Fête de la famille

2011-07-113

Il est proposé par Marthe Blanchette,
Et résolu :

D'autoriser la dépense de 3 065,65\$ pour la fête de la famille du 14 août 2011.

Le conseil autorise le paiement de la dépense à même le poste budgétaire prévu à cet effet.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

11.7 Renouvellement du contrat Xerox

2011-07-114

Il est proposé par Christine Marion,
Et résolu :

De renouveler le contrat Xérox pour la période du 1^{er} août 2011 au 31 juillet 2012 selon les conditions établies à l'intérieur du contrat.

Le conseil autorise le paiement de la dépense à même le poste budgétaire prévu à cet effet.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

11.8 Les Entreprises Bernard Champagne Inc. – Certificat #3

CONSIDÉRANT la résolution 2010-04-070 acceptant la soumission des Entreprises B. Champagne Inc. au montant de 19 504,20\$ incluant les taxes concernant la mise aux normes des puits ;

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement de LBHA suite à l'émission du certificat n°3 au sujet de la facture n°3991 des Entreprises B. Champagne Inc ;

2011-07-115

Il est proposé par Michel Picard,

Et résolu :

D'autoriser le paiement de la dépense au montant de 1 523,81\$ incluant les taxes à l'entrepreneur Les Entreprises B. Champagne Inc. concernant le certificat n° 3 au sujet de la facture n° 3991 pour les travaux exécutés au projet de mise aux normes des puits.

Le conseil autorise le paiement de la dépense à même le poste budgétaire prévu à cet effet.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

11.9 Les Entreprises Bernard Champagne Inc. – Certificat n°4 «provisoire»

CONSIDÉRANT la résolution 2010-04-070 acceptant la soumission des Entreprises B. Champagne Inc. au montant de 19 504,20\$ incluant les taxes concernant la mise aux normes des puits ;

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement de LBHA suite à l'émission du certificat n°4 au sujet de la retenue de 5% des Entreprises B. Champagne Inc ;

2011-07-116

Il est proposé par Pierre Guilbault,

Et résolu :

D'autoriser le paiement de la dépense au montant de 986,38\$ (incluant les taxes) à l'entrepreneur Les Entreprises B. Champagne Inc. concernant le certificat n°4 au sujet de la retenue de 5% du projet de mise aux normes des puits.

Le conseil autorise le paiement de la dépense à même le poste budgétaire prévu à cet effet.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

12. Varia

13. Période de questions

14. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé ;

2011-07-117

Il est proposé par Marthe Blanchette ,

Et résolu :

Que le conseil de Notre-Dame-De-Lourdes accepte la levée de l'assemblée à 20 heures 30

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Mairesse

Secrétaire-trésorière

«Je, Céline Geoffroy, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal».